



# Manifeste de l'ALJT pour une jeunesse épanouie

Paris, le 30 janvier 2025

## Faire union pour une ambition commune

La jeunesse est notre avenir, et pourtant, elle fait face à des obstacles majeurs sur le chemin de son autonomie.

«...L'ALJT souligne la nécessité d'une mobilisation collective pour répondre à cet enjeu majeur. Avec nos unions, les pouvoirs publics, les collectivités locales, les bailleurs sociaux, nos partenaires associatifs, les entreprises, le secteur de la formation... et les jeunes eux-mêmes : ensemble, unissons nos forces pour continuer à offrir aux jeunes des solutions à la hauteur de leurs aspirations et des défis sociétaux qu'il nous faut relever...». Nous affirmons notre volonté de contribuer activement au renforcement des partenariats existants et à la création de nouvelles dynamiques afin de continuer à proposer des réponses cohérentes et adaptées aux besoins des jeunes et des territoires.

Mais la seule mobilisation des acteurs d'actions ne saurait suffire. Nous nous devons aussi d'alerter les pouvoirs publics sur les causes de nouvelles formes de précarité et l'exclusion. Il nous faut obtenir des mesures ambitieuses et durables qui placent la problématique spécifique d'accès à l'autonomie des jeunes au cœur des priorités.

## Des principes fondamentaux

### Pour un droit commun « autonomie des jeunes »

Les jeunes ne sauraient être enfermés dans des dispositifs fragmentés ou mal coordonnés. Nous plaçons pour une politique claire, transversale et compréhensible, qui reconnaisse le droit à l'autonomie comme une priorité.

«...Chaque jeune doit pouvoir se projeter dans son parcours avec des repères solides et accessibles...».

### Investir pour permettre l'espérance

L'inaction a un coût social et humain bien plus élevé que l'investissement dans des solutions préventives.

«...Offrir un logement, un accompagnement et des opportunités à la jeunesse, c'est investir durablement et efficacement...».

## Des leviers pour l'action

Pour concrétiser cette ambition, l'ALJT identifie (sans exhaustivité) deux axes prioritaires :

### Renforcer les outils de solvabilisation et d'accompagnement des plus précaires

- Forfaitisation des ressources dans le calcul des APL pour tous les moins de 25 ans (comme c'est déjà le cas pour les étudiants et les alternants)
- Développement et généralisation des dispositifs spécifiques d'aide à l'accès et au maintien dans le logement (Mobili-jeunes, fonds de coup de pouce...)
- Pérennisation et extension des Contrats Jeunes Majeurs pour aller au-delà de la seule prévention des sorties sèches

### Développer l'offre de logements et d'accompagnement dédiés aux jeunes

- Prendre davantage en compte les parcours, les statuts et les besoins des jeunes pour des modalités d'accompagnement évolutives et qui s'adaptent aux jeunes et non l'inverse
- Stabilité et renforcement des modalités de financement et d'agrément des résidences jeunes
- Allègement des modalités d'appel à projet pour les FJT
- Développer les moyens d'accompagnement au sein des résidences universitaires

## Un appel à l'action

Ce manifeste est un appel à l'action collective à un moment où les crises successives et les nombreuses incertitudes rendent les parcours plus difficiles. L'autonomie des jeunes n'est pas une utopie : c'est une responsabilité que nous devons porter ensemble.